



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ TARTRAL SID

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit TARTRAL SID

Numéro du produit 53909

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Détartrant. Industrie Agro-Alimentaire Industrie/Professionnel

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar Solutions SAS
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
+33 (0)1 85 57 46 00
SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Sds No. 53909

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Met. Corr. 1 - H290

Dangers pour la santé humaine Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

TARTRAL SID

Mentions de mise en garde

P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

Contient ORTHOPHOSPHORIC ACID, ALCOHOLS, C9-11, ETHOXYLATED

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

ORTHOPHOSPHORIC ACID		25 - 50%
Numéro CAS: 7664-38-2	Numéro CE: 231-633-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119485924-24-XXXX

Classification

Skin Corr. 1B - H314
Eye Dam. 1 - H318

ALCOHOLS, C9-11, ETHOXYLATED		1 - 5%
Numéro CAS: 68439-46-3	Numéro CE: 614-482-0	

Classification

Acute Tox. 4 - H302
Eye Dam. 1 - H318

ETHANEDIOL		0.5 - 1%
Numéro CAS: 107-21-1	Numéro CE: 203-473-3	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119456816-28-XXXX

Classification

Acute Tox. 4 - H302
STOT RE 2 - H373

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Consulter un médecin si une gêne persiste.

TARTRAL SID

Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin immédiatement.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin. Continuer à rincer.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. Toux.
Ingestion	Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche et la gorge.
Contact cutané	Peut provoquer des brûlures chimiques graves de la peau.
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	En cas de contact avec certains métaux, peut dégager de l'hydrogène gazeux, qui peut former des mélanges explosifs avec l'air. Peut être corrosif pour les métaux.
Produits de combustion dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes de phosphore. Brouillard d'acide phosphorique.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Evacuer la zone. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Contenir et collecter les eaux d'extinction.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Prévoir une ventilation suffisante. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau.
----------------------------------	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

TARTRAL SID

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter le rejet dans les environnements terrestres et les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Neutraliser avec une base. L'absorbant contaminé peut présenter le même danger que le produit déversé.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Prévoir une ventilation suffisante. Éviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Les conteneurs ou lignes vides peuvent retenir des résidus de produit et être ainsi potentiellement dangereux.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel et de la lumière directe du soleil. Éviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Protéger de l'humidité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Éviter le contact avec les matières suivantes: Oxydants. Bases. Métaux actifs chimiquement. Stocker à des températures comprises entre 0°C et 40°C. Ne pas stocker pendant plus de 24 mois.

Classe de stockage Stockage de produits corrosifs.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

ORTHOPHOSPHORIC ACID

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 0,2 ppm 1 mg/m³

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 0,5 ppm 2 mg/m³

ETHANEDIOL

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 20 ppm 52 mg/m³ vapeur

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 40 ppm 104 mg/m³ vapeur

*

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

* = Risque de pénétration percutanée.

TARTRAL SID

Commentaires sur les composants

WEL = Workplace Exposure Limits

ORTHOPHOSPHORIC ACID (CAS: 7664-38-2)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 2.92 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.73 mg/m³

ALCOHOLS, C9-11, ETHOXYLATED (CAS: 68439-46-3)

Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

ETHANEDIOL (CAS: 107-21-1)

Commentaires sur les composants

WEL = Workplace Exposure Limits

DNEL

Industrie - Inhalatoire; Court terme : 35 mg/m³
 Industrie - Cutanée; Long terme : 106 mg/kg p.c. /jour
 Consommateur - Cutanée; Long terme : 53 mg/kg p.c. /jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 7 mg/m³

PNEC

- eau douce; 10 mg/l
 - eau de mer; 1 mg/l
 - Sol; 1.53 mg/kg
 - STP; 199.5 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 37 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 3.7 mg/kg
 - rejet intermittent; 10 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante. Utiliser des confinements de procédé, une aspiration locale ou tout autre sécurité intégrée comme principaux moyens pour réduire l'exposition des travailleurs. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Porter des gants de protection. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Polychlorure de vinyle (PVC) Néoprène. fluoroélastomère Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.

TARTRAL SID

Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Filtre à gaz, type B. Filtre à particules, type P2. EN 136/140/141/145/143/149 S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE".
--------------------------------	---

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Légère. Acre.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	pH (solution concentrée): 1
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point d'écoulement	Pas d'information disponible.
Point de congélation	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	> 100°C
Point d'éclair	Non applicable.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	Pas d'information disponible.
Densité apparente	1195 - 1215 kg/m ³
Solubilité(s)	Miscible à l'eau.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	< 41.841 mm ² /s < 50 cP
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.

TARTRAL SID

Explosif sous l'influence d'une flamme Pas d'information disponible.

Propriétés comburantes Pas d'information disponible.

9.2. Autres informations

Autres informations Aucune information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Oxydants. Bases fortes. Métaux actifs chimiquement.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Peut être corrosif pour les métaux. En cas de contact avec certains métaux, peut dégager de l'hydrogène gazeux, qui peut former des mélanges explosifs avec l'air.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Eviter le gel. Protéger de l'humidité. Stocker à une température ne dépassant pas 50°C/122°F.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants. Bases fortes. Métaux actifs chimiquement.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Brouillard d'acide phosphorique. Oxydes des substances suivantes: Phosphore.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) OECD 423

ETA orale (mg/kg) 17 777,78

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Corrosif pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

TARTRAL SID

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche, l'oesophage et l'estomac.

Contact cutané Provoque de graves brûlures.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué.

Informations toxicologiques sur les composants

ORTHOPHOSPHORIC ACID

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Corrosif pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Risque de lésions oculaires graves.

ALCOHOLS, C9-11, ETHOXYLATED

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 1 000,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 1 000,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'information disponible.

Données sur l'animal Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

TARTRAL SID

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Ne contient pas de substance avérée cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Toux.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion. Une surexposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Douleur à l'estomac.

Contact cutané Une surexposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Douleur ou irritation. Des ampoules peuvent se former.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué.

ETHANEDIOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 1 600,0

Espèces Homme

Indications (DL₅₀ orale) Nocif en cas d'ingestion.
DL₅₀ 1600 mg/kg, Orale, Homme

ETA orale (mg/kg) 1 600,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 3 500,0

Espèces Souris

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 3500 mg/kg, Cutanée, Souris

TARTRAL SID

ETA cutanée (mg/kg) 3 500,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation 2,5
(CL₅₀ vapeurs mg/l)

Indications (CL₅₀ inhalation) DL₅₀ > 2.5 mg/l, Inhalatoire, Rat

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 2,5

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non irritant.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vivo Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - développement A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Risque possible d'effets néfastes sur la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

Organes cibles Reins

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les vapeurs peuvent irriter le système respiratoire/les poumons.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion. Dose létale pour l'homme 100ml

Contact cutané Un contact prolongé et fréquent peut provoquer des rougeurs et des irritations.

TARTRAL SID

Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.
Dangers chroniques et aigus pour la santé	Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.
Organes cibles	Foie Reins

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement. Le produit peut affecter l'acidité (pH) de l'eau pouvant engendrer des effets dangereux pour les organismes aquatiques.

Informations écologiques sur les composants

ALCOHOLS, C9-11, ETHOXYLATED

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

ETHANEDIOL

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

12.1. Toxicité

Toxicité Aucune information disponible.

Informations écologiques sur les composants

ORTHOPHOSPHORIC ACID

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: > 100 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heures: > 100 mg/l, Desmodemus subspicatus
NOEC, 72 heures: 100 mg/l, Scenedesmus subspicatus
OECD 201

toxicité aquatique chronique

Toxicité à court terme - poissons aux stades de l'embryon et de l'alevin NOEC, 72 heures: 100 mg/l, Desmodemus subspicatus

ALCOHOLS, C9-11, ETHOXYLATED

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

ETHANEDIOL

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LC50, 96 heures: 72860 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

TARTRAL SID

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: > 100 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 96 heures: 6500 - 13000 mg/l,
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , 30 minutes: 225 mg/l, Boues activées

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité	Non applicable. Le produit contient des substances inorganiques qui ne sont pas biodégradables.
------------------------------	---

Informations écologiques sur les composants

ALCOHOLS, C9-11, ETHOXYLATED

Persistance et dégradabilité	La substance est facilement biodégradable. Ce tensioactif est conforme aux critères de biodégradabilité conformément au Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande des fabricants de détergents.
---------------------------------	---

ETHANEDIOL

Persistance et dégradabilité	La substance est facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation (%) 90%: > 10 jours OECD 301A

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation	Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.
------------------------------	--

Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
------------------------	-------------------------------

Informations écologiques sur les composants

ALCOHOLS, C9-11, ETHOXYLATED

Potentiel de bioaccumulation	Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.

ETHANEDIOL

Potentiel de bioaccumulation	Le produit n'est pas bioaccumulable.
Coefficient de partage	log Kow: -1.36

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité	Miscible à l'eau.
----------	-------------------

Informations écologiques sur les composants

ALCOHOLS, C9-11, ETHOXYLATED

TARTRAL SID

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

ETHANEDIOL

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

Coefficient d'adsorption/désorption Eau - Koc: 1 @ °C

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Non applicable. La substance est inorganique.

Informations écologiques sur les composants

ALCOHOLS, C9-11, ETHOXYLATED

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

ETHANEDIOL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

Informations écologiques sur les composants

ALCOHOLS, C9-11, ETHOXYLATED

Autres effets néfastes Indéterminé.

ETHANEDIOL

Cod 1.22

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les conteneurs ou lignes vides peuvent retenir des résidus de produit et être ainsi potentiellement dangereux. Peut être corrosif pour les métaux.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

Classe déchet Les codes déchets devraient être déterminés par l'utilisateur, de préférence en accord avec les autorités pour l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1805

TARTRAL SID

N° ONU (IMDG)	1805
N° ONU (ICAO)	1805
N° ONU (ADN)	1805

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	ACIDE PHOSPHORIQUE EN SOLUTION
Nom d'expédition (IMDG)	ACIDE PHOSPHORIQUE EN SOLUTION
Nom d'expédition (ICAO)	PHOSPHORIC ACID, SOLUTION
Nom d'expédition (ADN)	ACIDE PHOSPHORIQUE EN SOLUTION

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	8
Code de classement ADR/RID	C1
Etiquette ADR/RID	8
Classe IMDG	8
Classe/division ICAO	8
Classe ADN	8

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	III
Groupe d'emballage (IMDG)	III
Groupe d'emballage (ICAO)	III
Groupe d'emballage (ADN)	III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Groupe de séparation des matières du code IMDG	1. Acides
EmS	F-A, S-B
Catégorie de transport ADR	3
Code de consignes d'intervention d'urgence	2R
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	80
Code de restriction en tunnels	(E)

TARTRAL SID

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)

Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 3

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable.

RUBRIQUE 16: Autres informations

TARTRAL SID

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Met. Corr. 1 - H290, Skin Corr. 1 - H314: Méthode par le calcul.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision

19/05/2021

TARTRAL SID

Numéro de version	2.000
Remplace la date	04/03/2018
Numéro de FDS	53909
Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H290 Peut être corrosif pour les métaux. H302 Nocif en cas d'ingestion. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Signature	J Spenceley

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.